

ASSOCIATION MARCHE OU REVE

Siège social : Mairie – 01990 St-Trivier-sur-Moignans

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Déclarée à la Préfecture de l'Ain le 29 septembre 2009, sous le numéro WO12001098

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 15 octobre 2021 à 20h30.

Le vendredi 15 octobre 2021 à 20h30, les membres de l'association de MARCHE OU REVE se réunissent en Assemblée Générale ordinaire à St Trivier-sur-Moignans.

Cette réunion se déroule dans le respect des règles sanitaires en vigueur, sur présentation du Pass Sanitaire à l'entrée de la salle.

Une feuille de présence est signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire d'un adhérent absent.

Les membres présents sont au nombre de 39 et les pouvoirs au nombre de 4 pour 77 inscrits, soit 13 hommes et 30 femmes.

Concernant les adhérents habitant sur Saint Trivier-sur-Moignans, 26 sont adhérents et 13 personnes présentes ou représentées.

Gabriel BOINON anime la séance en qualité de Président de l'association. Geneviève MATZ-PERRIER est secrétaire de séance en sa qualité de secrétaire-adjointe de l'association.

Le Président resitue l'année écoulée dans un contexte sanitaire encore largement perturbé avec à 2 reprises une suspension des randonnées (du 30 octobre au 12 décembre 2020 et au mois d'avril 2021) et la mise en place de groupe de 6 marcheurs.

Gabriel BOINON remercie les animateurs pour leur dévouement et leur bon esprit d'organisation.

Ordre du jour :

1. Rapport moral de la saison 2020-2021
2. Rapport financier de l'année 2020-2021
3. Intervention de Gabriel BOINON.
Renouvellement du Tiers sortant du Conseil d'Administration
4. Projets pour la saison 2021-2022
5. Questions diverses

1. Rapport moral avec le Bilan des sorties 2020/2021:

- Sorties de Marche Nordique avec Isabelle ALACOQUE :
voir compte-rendu en annexe

- Sorties des vendredis présentées par Thierry CAVORET :

Ces randonnées se déroulent à la journée (9h-16h) sur 15 à 19 kms environ sans difficultés majeures (de 350 à 650m de dénivelé maximum). Elles regroupent entre 6 à 14 personnes. Le RDV est fixé soit au départ à Châtillon-sur-Chalaronne , soit directement sur site.

Un covoiturage peut se mettre en place à l'initiative des randonneurs.
La journée est ponctuée par une pause pique-nique et un goûter convivial à l'arrivée.
Vous pouvez retrouver le planning de ces randonnées sur le site de « Marche ou Rêve ».

– Sorties des week-ends présentées par Patrice GONIN :

Cette période compliquée a rendu le calendrier très instable avec l'annulation de la sortie urbaine et la marche pour le Téléthon. Pas de sorties organisées du 25 octobre au 20 décembre 2020 (Covid).

Sur 77 adhérents, on note une moyenne d'âge de 62 ans avec 23 hommes (moyenne d'âge de 64 ans) et 54 femmes (moyenne d'âge de 60 ans).

14 sorties ont eu lieu dont 9 à la demi-journée et 5 à la journée sur 67 kms.

2 sorties en juillet de 12 et 18 kms.

Le week-end dans le Puy de Dôme, les 18/19 septembre 2021, a regroupé 16 personnes avec un hébergement proposé en Hôtel IBIS. La journée du samedi a été consacré à l'ascension du Puy de Dôme ainsi que du Puy Pariaud, très belles randonnées, magnifiques points de vue ! Une soirée bien agréable dans un restaurant de proximité à l'abri des orages.

La météo fort perturbée le dimanche nous a amenés à aménager la journée avec une randonnée au lac d'Aydat le matin, un pique-nique sous un abri providentiel. Le week-end a pris fin un peu plus tôt que prévu, le ciel n'étant pas du tout apaisé, suite à un dernier regroupement au chaud autour d'une boisson.

Total sur l'année : 17 sorties et 197 kms !

Pour rappel, l'organisation des randonnées est ouverte à tous ! N'hésitez pas à faire découvrir les chemins que vous affectionnez tout particulièrement !

Informations sur la Sortie urbaine 2021 : le dimanche 21 novembre à Tournus.

Il est prévu, en lien avec l'office de tourisme, une visite de la ville avec un guide, le repas au restaurant « Le Rempart » puis une visite libre de l'Abbaye suivi à 16h de la visite du musée du vélo. Retour envisagé pour 16h30 ou plus pour ceux qui souhaitent encore flâner...

Patrice GONIN nous mets l'eau à la bouche en nous dévoilant le menu !

Cette sortie est proposée à tous et nécessite une inscription à rendre avant la fin du mois d'octobre. Le coût total est de 41€ par personne.

Patrice GONIN remercie notre Président, Gabriel BOINON toujours présent pour répondre aux questions et soutenir les projets.

Patrice termine sa prise de parole partageant avec l'assemblée son plaisir d'accompagner chacun sur les chemins !

2. Bilan financier :

En l'absence d'Isabelle MONTEIL, trésorière, Joël DESREYRAUD, trésorier-adjoint présente les comptes de résultat (voir tableaux en annexe).

Le bénéfice de l'année écoulée est de 374,03 €.

Le bilan au 30/09/21 a un actif/passif de 1605,37€

Le Prévisionnel 2021/2022 montre un budget équilibré dépenses/recettes de 2790€.

L'association provisionne 300€ pour l'année à venir en vue d'aider aux financements des formations. Gabriel BOINON précise que le club participe en partie, le diplôme étant personnel.

Gérard MATZ a effectué une formation et obtenu le diplôme fédéral d'animateur de marche nordique en septembre 2021. Marche ou Rêve lui attribuera une participation (montant à valider en CA).

A la question du bénéfice pour le club d'avoir une personne diplômée, Gabriel BOINON précise que la Marche Nordique nécessite d'acquérir des connaissances sur la technicité de cette activité. Il remercie Gérard MATZ pour son travail et son investissement tout au long de la formation.

Les bilans, moral et financier, sont soumis au vote de l'assemblée et sont adoptés à l'unanimité.

3. Intervention de Gabriel BOINON.

Renouvellement du Conseil d'administration :

Conformément aux statuts, le tiers sortant concerne cette année : Thierry CAVORET, Joël DESRAYAUD, Gabriel BOINON.

Gabriel BOINON remercie chaleureusement Joël pour toutes ces années à œuvrer pour le bon fonctionnement du club.

Un appel à candidatures est lancé en faveur de 2 femmes afin d'équilibrer la parité au sein du Conseil d'administration. Lydie CAVORET et Josette PAQUIER se présentent sous les applaudissements de la salle.

Lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration, les membres du bureau seront élus. Chaque administrateur choisira également une responsabilité. Les réunions, de 18h à 20h à St Trivier, sont au nombre de 4 par an, les moyens de communication (mail, SMS...) nous permettent de ne pas multiplier les rencontres.

Gabriel BOINON apporte des précisions sur l'adhésion de notre club à la FFR (Fédération Française de Randonnées) et son rôle :

- La FFR décrypte les textes en vigueur et informe les clubs concernant les conduites à tenir.
- La FFR crée, balise et entretient les chemins.
- La licence annuelle apporte une assurance ainsi que des remises de 10 à 15% chez un grand nombre de partenaires (magasins de sport, organisme de voyage...) consultables sur leur site.
- La FFR propose régulièrement des formations utiles dans la vie et la pérennité d'un club (orientation cartes IGN, secourisme...)

Pour l'année 2022, la Fédération interpelle les clubs concernant le balisage des chemins soit, en ce qui nous concerne, 80kms pour une rémunération de 900€.

Gabriel BOINON souhaite que des groupes puissent se constituer à partir de janvier les jeudis après-midi avec un animateur-référent formé en balisage. Nouvelle activité à prévoir sous une forme ludique et en marche lente ! Il faudrait prévoir environ 30 séances sur l'année.

4. Projets pour la saison 2021/2022 :

- La sortie urbaine du 21 novembre 2021.
- Le tirage des rois le 8 janvier 2022 qui rassemblera les randonneurs et marcheurs nordiques, pour une marche le matin puis le partage d'un repas participatif et une galette des rois/boissons offertes par l'association.
- Le balisage des chemins à partir de janvier 2022.
- Une sortie de week-end à organiser en 2022.

Nous espérons tous que la nouvelle saison se déroulera normalement. Le Conseil d'administration a décidé que l'inscription préalable auprès de l'animateur de la randonnée soit maintenue.

Cela représente un confort pour la personne qui organise la sortie, les personnes se rendant directement sur le lieu de départ étant identifiées.

5. Questions diverses :

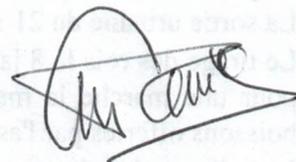
- **Concernant la licence**, Gabriel BOINON précise qu'il n'y aura plus d'envoi par courrier postal mais uniquement par mail courant septembre (à télécharger sur son téléphone). Les personnes dont le dossier est complet, ont dû recevoir un mail.
Les personnes qui devaient établir un nouveau certificat médical, en ont été informé en juillet et l'ont fourni.
A ce jour, 65 licences ont été demandées dont 8 nouveaux adhérents.
- **Concernant le week-end « rando »**, il a été positionnée ces dernières années en septembre car la réservation de gîte est facilitée à ce moment de l'année avec plus de souplesse qu'au mois de juin mais la question se pose pour 2022 et Gabriel BOINON ouvre la discussion :
 - . pourquoi peu de personnes ont participé cette année ? Par manque de disponibilité, en lien avec la formule de l'hébergement en Hôtel ?
 - . que recherchent les participants : l'ambiance de la soirée ou des randonnées offrant un dépaysement ? Est-ce que les randonnées proposées ne sont pas d'un trop haut niveau ?Des points de vue s'expriment sur le manque de convivialité avec la formule en hôtel. Cependant, les randonneurs présents cette année pointent des avantages comme le confort des chambres et la possibilité d'un désistement pour raison personnelle jusqu'au dernier jour, un prix global équivalent aux autres années.
Pour information, la moyenne d'une chambre en Hôtel IBIS = 21€/personne + 6€ petit-déjeuner + 21€ repas du soir au restaurant = 48€.
- **La question d'une trousse de secours** à emporter lors des sorties est posée. Elle sera abordée lors du prochain Conseil d'administration, l'objectif étant que chaque animateur en possède une. Il est rappelé que l'assurance de la licence couvre un randonneur, même marchant seul. Une déclaration d'accident est à faire (un modèle de certificat médical se trouve sur le site FFR) et couvre les frais non pris en charge par la Sécurité Sociale et sa Mutuelle dont les frais annexes suite à un bris de lunettes par exemple. Elle peut être utile lors de suites de l'accident.
Les formulaires de déclaration d'accident seront mis en ligne sur le site de Marche ou Rêve.

La rencontre se termine par la présentation d'un diaporama de photos des sorties de la saison écoulée.

Le moment de partage autour d'une pâtisserie « maison » et du verre de l'amitié est très apprécié !

Gabriel BOINON, Président

Geneviève PERRIER, Secrétaire-adjointe



Activité Marche Nordique

Assemblée Générale du 15 octobre 2021

1. Point sur la saison écoulée 2020 / 2021

* Concernant l'effectif :

L'effectif est stable, avec **39 pratiquants** (7 non-renouvellement pour 5 nouvelles adhésions).

Il est composé de 32 femmes et 7 hommes, avec une moyenne d'âge globale de 62 ans 1/2.

* Déroulement de la saison :

Quelques séances ont été annulées pour cause de pluie, d'autres modifiées en fonction des crues de la Saône, mais cette saison a surtout été fortement perturbée par les contraintes liées à la Covid-19.

Nous avons dû stopper nos activités à cause du confinement du 30 octobre au 12 décembre, puis tout le mois d'avril.

Les 6 séances de début de saison ont pu avoir lieu dans des conditions normales puis il a fallu nous adapter, notamment à la limitation très contraignante de groupes constitués de 6 personnes maximum.

Afin de permettre à chacun de continuer à pratiquer régulièrement l'activité de marche nordique, tous les animateurs se sont fortement mobilisés.

En plus du samedi, des séances ont été proposées en semaine, les mardi et mercredi. Avec cette nouvelle organisation, jusqu'à 5 groupes ont été encadrés par semaine ce qui a permis à tous les pratiquants qui le souhaitaient de s'inscrire.

La moyenne était de 18 marcheurs par semaine.

La saison s'est clôturée de manière très conviviale le samedi 26 juin à Liergues par une marche nordique d'une dizaine de kilomètres et 300 mètres de dénivelé, suivie d'un pique-nique.

Quelques nouveaux circuits ont été proposés cette année ; si vous connaissez d'autres itinéraires adaptés à notre pratique nordique, n'hésitez pas à les partager !

2. Saison 2021/2022

Tout d'abord, même s'il n'a pas pu être présent ce soir, toutes nos félicitations à notre animateur Gérard Matz dont les compétences ont été validées ce mois de septembre par l'obtention du Brevet Fédéral d'Animateur de Marche Nordique.

Nous le remercions de s'être autant investi dans cette formation et de nous faire partager sa passion et ses connaissances.

Nous souhaitons également la bienvenue à 4 nouvelles marcheuses qui sont venues découvrir cette activité et qui ont d'ores et déjà adhéré au club.

Cette année le club a acheté deux paires de bâtons d'initiation destinés au prêt lors de séances découverte de la marche nordique.

Nos projets :

- Concernant les animateurs : deux d'entre eux vont participer jeudi 21/10 à une journée découverte de la Station Nordik Walk® Haut-Bugey sur le plateau d'Hauteville (à l'initiative de l'office de tourisme Haut-Bugey).

L'objectif : la découverte des parcours de ce site et le partage de connaissances dans le domaine de l'animation de séances de marche nordique.

Pour information, la France compte 12 stations de ce type avec des itinéraires balisés, spécialement adaptés à ce sport (la seconde station la plus proche se situe dans le Vercors).

- Nous voudrions proposer à ceux qui le souhaitent d'être filmés au cours d'une séance de nordique, dans le but de "se voir marcher", afin de mieux prendre conscience de sa posture et de sa gestuelle.

- Une sortie commune sera organisée en matinée avec les randonneurs le samedi 8 janvier, avant le tirage des rois.

- Une marche "spéciale" côté Beaujolais sera programmée pour clôturer la saison.

Un grand merci à nos animateurs ont oeuvré toute l'année et se sont particulièrement investis pour nous offrir des séances nombreuses et variées.

Je remercie personnellement notre Président pour ses précieux conseils,

Merci à tous, pour les bons moments que nous avons partagés au cours de cette saison.

COMPTE DE RESULTAT

	DEPENSES	RECETTES
ADHESION FFRP	60,00 €	
LICENCES FFRP	2177,60 €	
COTISATIONS		2781,50 €
RESTE AU CLUB		543,90 €
HEBERGEMENT DU SITE	29,21 €	
ACHAT PEINTURE	37,15 €	
ACHAT BATONS	50,00 €	
APERITIF WE RANDO	62,40 €	
VENTE GOBELETS		6,00 €
INTERETS PS CRAC		0,30 €
INTERETS LIVRET A		2,59 €
BENEFICE DE L'ANNEE	374,03 €	
TOTAUX	2790,39 €	2790,39 €

BILAN AU 30/09/2021

	ACTIF	PASSIF
FONDS PROPRES		1 231,34 €
BENEFICE DE L'ANNEE		374,03 €
PARTS SOCIALES CRCA	20,00 €	
SOLDE BANQUE AU 30/09	1 083,82 €	
LIVRET A AU 30/09	501,55 €	
TOTAUX	1 605,37 €	1 605,37 €

PREVISION 2021/2022

	DEPENSES	RECETTES
ADHESION FFRP	60,00 €	
LICENCES FFRP	2 100,00 €	
COTISATIONS		2 700,00 €
RESTE AU CLUB		540,00 €
HEBERGEMENT DU SITE	30,00 €	
PARTICIPATION FORMATION	300,00 €	
ACHATS DIVERS	100,00 €	
PARTICIPATION SORTIE	200,00 €	
VENTES DIVERSES		50,00 €
INTERETS PS CRAC		0,30 €
INTERETS LIVRET A		2,59 €
DEFICIT DE L'ANNEE		37,11 €
TOTAUX	2790,00 €	2790,00 €